

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
12 juin 2020
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante-quatorzième session
Point 34 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Soixante-quinzième année

**Lettres identiques datées du 4 juin 2020, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par la Représentante permanente du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je voudrais appeler votre attention sur les lettres identiques datées du 25 mai 2020 que je vous avais adressées ([A/74/883-S/2020/440](#)) et vous faire tenir ci-joint un tableau récapitulatif des violations commises par Israël de la résolution [1701 \(2006\)](#) durant le mois d'avril 2020 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(Signé) Amal **Mudallali**



**Annexe aux lettres identiques datées du 4 juin 2020 adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par la Représentante permanente du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Tableau récapitulatif des violations israéliennes commises
pendant le mois d'avril 2020**

L'ennemi israélien a commis 217 violations de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité durant le mois d'avril, dont 93 de l'espace aérien, 66 de l'espace maritime et 58 de l'espace terrestre.

<i>Violations de l'espace aérien</i>				<i>Violations de l'espace terrestre</i>			
<i>Avions de combat</i>	<i>Avions de reconnaissance</i>	<i>Hélicoptères</i>	<i>Total</i>	<i>Violations de l'espace maritime</i>	<i>Violations sur le terrain</i>	<i>Nombre total de violations (avril 2020)</i>	<i>Nombre total de violations (mars 2020)</i>
				Violation des eaux territoriales libanaises, braquage de projecteurs, déclenchement de sirènes d'alarme et recours à un langage obscène	Violation de la Ligne bleue, franchissement de la barrière technique, travaux menés en territoire libanais (secteurs revendiqués par le Liban), pointage d'armes et de canons de char en direction du territoire libanais, tir de fusées éclairantes, salves d'armes, prise de photographies du territoire libanais et recours à un langage obscène		
20	73	–	93	66	58	217	146